

Paroisse de La Madeleine

Semaine du samedi 11 au dimanche 19 février 2023

Édito

C'était mercredi dernier : dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes, la **célébration du sacrement des malades** donné à environ vingt personnes. Cette célébration avait été préparée et animée par l'équipe paroissiale du Service Évangélique des Malades (SEM).

Plusieurs personnes malades qui n'avaient pu se déplacer ont demandé qu'on les visite, pour recevoir elles aussi ce don de la grâce de l'Esprit Saint par lequel le Seigneur reconforte, sauve et libère.

Aujourd'hui, c'est la XXXI^e Journée mondiale des **Malades**. À cette occasion, le pape François a rédigé un message. Il y renvoie notamment à son encyclique *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), où il proposait une lecture actualisée de la parabole du Bon Samaritain (Lc 10, 25-37). Un homme a été agressé par des bandits, il gît sur le bord de la route. Plusieurs voyageurs déjà l'ont ignoré, mais un Samaritain s'arrête près du blessé : il n'a pas étouffé en lui le mouvement intérieur de la compassion et il l'a traité **comme un frère**. Plus encore : en le confiant à l'aubergiste pour qu'il prenne soin de lui (cf. Lc 10, 35), **il a élargi l'exercice de la fraternité** en y invitant et impliquant un autre que lui. Le pape désigne tous ceux, professionnels et bénévoles, qui œuvrent chaque jour dans les secteurs de la santé et de la recherche médicale pour relever ceux qui tombent. Il souligne aussi l'importance de toutes les initiatives prises pour que notre société n'accorde pas de la valeur seulement à ce qui est utile, productif, rentable, efficace, performant, etc.

C'est une évidence : la maladie et la vieillesse font partie de l'expérience humaine. Claude Geffré (1926-2017), dominicain, a exprimé la chose avec un réalisme que certains trouveront brutal : « toute vie humaine est l'histoire d'une lente mise à mort. Cela commence avant l'âge le plus avancé de la vie : mise à mort progressive de notre jeunesse, de notre santé, de nos rêves, de nos projets, de nos capacités d'aimer et de créer » (« La vieillesse, un âge pascal », in *Passion de l'homme. Passion de Dieu*, Cerf, 1991, p. 199). Mais il ne s'agit pas de se révolter ni de se résigner car, dit-il, la vie n'est pas seulement un passage vers la mort, elle peut devenir **avec le Christ un passage de la mort à la vie**. En effet, dès maintenant, notre existence peut être placée sous le signe du Mystère pascal : comme le dit saint Jean, « nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie parce que nous aimons nos frères » (1 Jn 3, 14). La liberté d'aimer fait que « notre cœur peut toujours battre jeune » (p. 200). Tel le cœur du Bon Samaritain, notre frère, avec qui nous devenons les apprentis du Christ Jésus, lui qui a donné sa vie par amour pour ses amis.

Bruno Minet, curé

Agenda (semaine du 11 au 19 février 2023)

Samedi 11 février

Notre-Dame de Lourdes

Saint-Vital : 18h00, messe du 6^e dimanche ordinaire (pour la famille DUPIRE-OURDULLIE).

Dimanche 12 février

6^e dimanche ordinaire

Journée mondiale du Malade

Notre-Dame-de-Lourdes : 10H30, MESSE UNIQUE (pour Léona DUTHOIT ; M. et Mme PLUQUET et les familles PLUQUET et HUGBART ; José RIBEIRO ; M. et Mme Stéphane DAVID, Marie-Gaëlle et Cyrille).
→ **Juste après la messe, LA CHORALE PLAY BACH, sous la direction de M. Claude LEMAIRE, nous offre une audition.**

Lundi 13 février

Mardi 14 février

Saint Cyrille, moine, et saint Méthode, évêque
Saint-Vital : 17h30, chapelet ; 18h00, messe.

Mercredi 15 février

Notre-Dame-de-Lourdes : 8h30, messe (pour la famille FELGATE-DELANGUE).

Jedi 16 février

Les Promenades : 11h00, messe.
Sainte-Marie-Madeleine : 17h30, adoration ; 18h00, messe.

Vendredi 17 février

Sainte-Marie-Madeleine : 17h30, chapelet ; 18h00, messe.

Samedi 18 février

Sainte Bernadette Soubirous

Saint-Vital : 18h00, messe du 7^e dimanche du temps ordinaire.

Dimanche 19 février

7^e dimanche du temps ordinaire

Notre-Dame-de-Lourdes : 10H30, MESSE UNIQUE (pour Léona DUTHOIT ; les vivants et les défunts des familles MOREL et DELHOTAL).

Défunte que notre communauté paroissiale a accompagnée cette semaine :
Jeanne HOUSSIN

PREMIÈRE LECTURE

« Il n'a commandé à personne d'être impie »
(Si 15, 15-20)

Lecture du livre de Ben Sira le Sage

Si tu le veux, tu peux observer les commandements, il dépend de ton choix de rester fidèle. Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main vers ce que tu préfères. La vie et la mort sont proposées aux hommes, l'une ou l'autre leur est donnée selon leur choix. Car la sagesse du Seigneur est grande, fort est son pouvoir, et il voit tout. Ses regards sont tournés vers ceux qui le craignent, il connaît toutes les actions des hommes. Il n'a commandé à personne d'être impie, il n'a donné à personne la permission de pécher.
–Parole du Seigneur.

PSAUME

(Ps 118 (119), 1-2, 4-5, 17-18, 33-34)

R/ Heureux ceux qui marchent

suivant la loi du Seigneur ! (cf. Ps 118, 1)

Heureux les hommes intègres dans leurs voies
qui marchent suivant la loi du Seigneur !
Heureux ceux qui gardent ses exigences,
ils le cherchent de tout cœur !

Toi, tu promulgues des préceptes
à observer entièrement.

Puissent mes voies s'affermir
à observer tes commandements !

Sois bon pour ton serviteur, et je vivrai,
j'observerai ta parole.

Ouvre mes yeux,

que je contemple les merveilles de ta loi.

Enseigne-moi, Seigneur, le chemin de tes ordres ;
à les garder, j'aurai ma récompense.

Montre-moi comment garder ta loi,
que je l'observe de tout cœur.

Dimanche 12 février, à l'issue de la messe
de 10h30 à Notre-Dame-de-Lourdes, **audition
offerte par la chorale Play Bach, dirigée par M.
Claude Lemaire.**

**IMPORTANT ! TRAVAUX A SAINTE-
MARIE-MADELEINE** (réfection des plafonds et des
murs). L'église sera fermée du 30 janvier au 18
février (à confirmer).

La messe du jeudi et celle du vendredi
pourront quand même avoir lieu dans la chapelle
(entrée par l'arrière de l'église). **L'Accueil
paroissial** restera ouvert (attention : horaires de
vacances).

**LE DIMANCHE, UNE SEULE MESSE A NOTRE-
DAME-DE-LOURDES, A 10H30.**

ACCUEIL PAROISSIAL : mercredi et samedi,
10h00-12h00 (horaires de vacances)

DEUXIÈME LECTURE

« La sagesse que Dieu avait prévue dès avant les
siècles pour nous donner la gloire » (1 Co 2, 6-10)

Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux
Corinthiens

Frères, c'est bien de sagesse que nous parlons devant
ceux qui sont adultes dans la foi, mais ce n'est pas la
sagesse de ce monde, la sagesse de ceux qui dirigent ce
monde et qui vont à leur destruction. Au contraire, ce
dont nous parlons, c'est de la sagesse du mystère de
Dieu, sagesse tenue cachée, établie par lui dès avant les
siècles, pour nous donner la gloire. Aucun de ceux qui
dirigent ce monde ne l'a connue, car, s'ils l'avaient
connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de
gloire. Mais ce que nous proclamons, c'est, comme dit
l'Écriture : *ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a
pas entendu, ce qui n'est pas venu à l'esprit de
l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux dont il est
aimé.* Et c'est à nous que Dieu, par l'Esprit, en a fait la
révélation. Car l'Esprit scrute le fond de toutes choses,
même les profondeurs de Dieu.

– Parole du Seigneur.

ÉVANGILE (Mt 5, 17-37)

« Il a été dit aux Anciens. Eh bien ! moi, je vous dis »
Alléluia. Alléluia.

Tu es béni, Père,

Seigneur du ciel et de la terre,

tu as révélé aux tout-petits

les mystères du Royaume !

Alléluia. (cf. Mt 11, 25)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Je vous le
dis : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et
des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des
Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu
ne commettras pas de meurtre*, et si quelqu'un commet
un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi,
je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre
son frère devra passer en jugement. Vous avez appris
qu'il a été dit : *Tu ne commettras pas d'adultère*. Eh
bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une
femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec
elle dans son cœur. Vous avez encore appris qu'il a été
dit aux anciens : *Tu ne manqueras pas à tes serments,
mais tu t'acquitteras de tes serments envers le
Seigneur*. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du
tout. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si
c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

Mercredi 22 février : entrée en Carême.
Première célébration des Cendres à **Notre-Dame-de-
Lourdes à 12h30** (suivie d'un « pain-pomme »).
Seconde célébration des Cendres à **Sainte-Marie-
Madeleine à 19h00.**